

PRANGINS, le 10 février 1979

AU CONSEIL COMMUNAL

de P R A N G I N S

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis No 17/78
Demande de crédit de Fr. 140.000.- pour extension du réseau d'eau et
de défense incendie " La Bertoule, Clos Bessonnet, Belle-Vue, et En Sadex .

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs

La commission chargée de l'étude du préavis NO 17/78, composée de
Messieurs E. AUBERT, R. BOVEY, J. EGGLER, J.F. LAURENT, J.D. GUIBAT
s'est réunie le 29 janvier 1979 en compagnie de Mr. A. CAILLER municipal

Suite à cette entrevue, il a été décidé à l'unanimité de proposer au
conseil l'acceptation du préavis NO 17/78.

Nous portons à la connaissance du conseil les faits ci-après.

- La vétusté des conduites actuelles

- Le manque de pression sur le réseau basse pression

Le développement constant des constructions ce qui entraîne la pose
de nouvelles bornes - Hydrants pour la défense incendie; ceci pour
faciliter l'intervention rapide du service du feu.

- Concernant les deux variantes du tracé de la conduite, la commission
insiste pour que l'on évite l'arrachage du bosquet d'arbres situé à
l'angle du passage de la nouvelle conduite.

En conclusion, la commission unanime propose au Conseil d'accepter le
préavis 17/78 et d'accorder le crédit de Fr. 140.000 à la municipalité.

Pour la commission : AUBERT E.
BOVEY R.
EGGLER J.
LAURENT J.F.
GUIBAT J.D.

